



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Sélection de bureaux pour les études socio-économiques et techniques d'Avant-Projet Sommaire y compris la préparation de DAO dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du Nord et du Centre

LOT 1 :

- **Aménagement et bitumage de la route Mbirkilane-Mabo-Sinthiou Wanar-Touba Saloum et bretelle Mbirkilane-Djamal,**
- **Aménagement et bitumage de la route Kahone-Guinguinéo-Mboss-Gnibi**

LOT 2 :

- **Aménagement et bitumage de la route Koungeul-Lour-Ribo escale-Payar,**
- **aménagement et bitumage de la route Koungeul-Sali-Maka Gouye-Frontière Gambie**

LOT 3 :

- **Réhabilitation de la route Mboro-Diogo,**
- **Aménagement et bitumage de la route Tivaouane-Pambal-Darou Alpha.**

1. Le présent Avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « l'AS » n°4545 en date du 17 décembre 2020
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu de l'Etat des Fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif aux études socio-économiques et techniques d'Avant-Projet Sommaire y compris la préparation de DAO pour la réhabilitation, l'aménagement et le bitumage de routes dans le cadre de la mise en place du projet d'amélioration de la Connectivité dans les Zones agricoles du Nord et du Centre.
3. Les services de consultants comprennent les études économiques et techniques, les études d'Avant-Projet Sommaire, les études géotechniques, les études hydrologiques, hydrogéologiques, hydrauliques et les études des ouvrages d'art et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour les routes citées dans les différents lots visés ci-dessus.
4. A cet effet, L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste restreinte des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : ***sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût).***

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles de procédures du décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics et suivant la grille d'évaluation ci-après :

- Qualification générale dans le domaine des études, de la conception et de la supervision de projets routiers : avoir réalisé au cours des quinze (15) dernières au moins cinq (**05**) projets d'étude, de conception ou de surveillance et contrôle de travaux routiers : (notée sur **20 points** ; soit **quatre (4) points** par projet)
- Expérience spécifique en missions similaires : Quatre (4) projets pour les études de réhabilitation, d'aménagement et de bitumage de routes au cours des dix (**10**) dernières années, (notée sur **quarante (40) points** ; soit dix (**10**) points par projet)
- Organisation technique et managériale **noté sur 10 points.**
- ❖ **Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels** : Justifier l'existence d'un nombre de personnels professionnels, équipe multidisciplinaire compétente pour la réalisation de la mission, **noté sur 30 points.**

Ce personnel doit comporter au minimum les qualifications et compétences suivantes :

- Un (01) Ingénieur routier sénior Génie civil ou équivalent comme chef de mission ayant dix (10) ans d'expérience générale dont sept (7) ans d'expérience spécifique : 7 points.
- Un (01) Ingénieur ouvrage d'art ayant dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (5) ans d'expérience spécifique : 5 points.
- Un (01) Ingénieur géotechnicien ayant dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (5) ans d'expérience spécifique : 5 points.
- Un (01) Ingénieur topographe ayant dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (5) ans d'expérience spécifique : 5 points.
- Un (01) Ingénieur hydraulicien ayant dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (5) ans d'expérience spécifique : 4 points.
- Un (01) économiste des transport ayant huit (08) ans d'expérience générale dont trois (03) ans d'expérience spécifique : 4 points.

Le nombre minimum de points requis est de **soixante-dix (70).**

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi de 08h à 15h30mn :

AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence

Tel (221) 33 869 07 51 Fax : (221) 33 864 63 50

Email à : rndour@ageroute.sn, mlye@ageroute.sn

7. Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, doivent être déposées **sous plis fermés** au secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 14 mai à 10h 30 précises (GMT)**.

Aucun dossier transmis sous format électronique ne sera pris en compte.

L'enveloppe présentant la Candidature devra mentionner expressément :

« **Recrutement d'un bureau pour : « titre du lot concerné »** »

NB : L'intérêt manifesté par un bureau d'études ou une firme n'implique aucune obligation de la part de l'AGEROUTE de l'inclure sur la liste restreinte.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE